

informations pratiques

la permanence juridique

Depuis le mois de mars 1996, une permanence juridique mensuelle a lieu à la DSAC-SO, destinée à tous les personnels et aux retraités et ayants-cause. elle se déroule le premier jeudi du mois de 9h à 12h.

Dans le cadre de la mission de service public que lui confie l'État, le réseau des centres d'information du droit des femmes et de la famille (cidff) informe, oriente, accompagne les femmes en priorité, et tout public de manière globale, confidentielle et gratuite, dans les domaines du droit, de la santé et de la vie relationnelle, de l'emploi...

chaque agent peut rencontrer individuellement une juriste du cidff qui répond à toutes les questions concernant :

- o la famille : mariage, divorce, séparation, vie maritale, filiation
- o le droit notarial : succession et donation
- o les procédures juridiques
- o les biens : consommation, impôts, logement, endettement
- o le droit pénal

Prenez rendez-vous auprès de :

**Marie-Joëlle Drzazga
Aéroport - Bloc technique
DSAC-SO – TSA 95003
12 rue Marthe Niel
33688 Mérignac cedex**

Téléphone : 05 57 92 84 77 ou bien : 06 83 62 82 17

marie-joelle.drzazga@aviation-civile.gouv.fr